



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/C.5/51/L.75
4 juin 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquante et unième session
CINQUIÈME COMMISSION
Point 112 de l'ordre du jour

EXAMEN DE L'EFFICACITÉ DU FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF
ET FINANCIER DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Projet de décision présenté par le Vice-Président

La gestion à l'Organisation des Nations Unies

L'Assemblée générale prend note des documents suivants :

- a) Rapport du Corps commun d'inspection intitulé "Obligation redditionnelle, amélioration de la gestion et contrôle dans le système des Nations Unies"¹ et observations y relatives du Comité administratif de coordination²;
- b) Rapport du Corps commun d'inspection intitulé "La gestion à l'Organisation des Nations Unies : activités en cours"³ et observations y relatives du Secrétaire général⁴;
- c) Rapport du Corps commun d'inspection intitulé "Services communs des organismes des Nations Unies à New York"⁵ et observations y relatives du Secrétaire général⁶;

¹ A/50/503 et Add.1.

² A/51/522.

³ A/50/507.

⁴ A/50/507/Add.1.

⁵ A/51/686.

⁶ A/51/686/Add.1.

d) Rapport du Corps commun d'inspection intitulé "Locaux et services communs des organismes des Nations Unies hors Siège"⁷ et observations y relatives du Comité administratif de coordination⁸.

⁷ A/49/629.

⁸ A/51/124-E/1996/44.